



# Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

## ÉDITORIAL

Mon beau sapin, roi des forêts, que j'aime ta verdure ... dit la chanson. Comme elle et mille autres mélodies qui ressortent de nos mémoires le temps d'une saison, l'hiver, frappe déjà à nos portes d'un pas feutré, poussant les derniers irréductibles à allumer le chauffage et à remettre la cheminée au goût du jour. Qu'il soit rigoureux, neigeux, pluvieux, humide ou clément, l'hiver revient toujours à la même époque, marquant ainsi la fin naissante d'une année et le début d'une année nouvelle avec son florilège de bons vœux et de résolutions.

L'hiver c'est aussi les vacances scolaires prolongées, les flocons de neige étoilés qui tombent en silence, les batailles mémorables de boules de neige et les marchés empreints d'odeurs de châtaignes grillées. Et puis, très rapidement, Noël arrive avec sa magie, et les émotions qui l'accompagnent. Encore cette fois, les familles se retrouveront pour de joyeuses ripailles et pour échanger des cadeaux pour le bonheur des tous petits et de tous ceux qui ont décidé une bonne fois pour toutes (pourquoi pas) de continuer à croire au Père Noël pour adoucir la dureté du monde d'aujourd'hui. En effet, point besoin de foie gras, de volailles raffinées, de fruits de mer et autres gâteries à la truffe, au chocolat ou aux marrons glacés pour se laisser aller. Il suffit d'ouvrir grand les yeux et de savoir encore s'émerveiller pour redevenir l'enfant qui sommeille en nous. Mais l'hiver vient aussi avec son lot de réalités dérangeantes que l'on ne peut occulter. Cette année encore, des personnes âgées et d'autres, plus jeunes, n'auront pour compagnes que solitude et indifférence lorsque sonneront les cloches de minuit à Noël et une semaine plus tard les douze coups de minuit au nouvel an. Gageons que nous serons, de la vaste majorité de ceux qui n'oublieront pas d'offrir sans retenue des mots de réconfort, un geste d'amitié, de la gentillesse, un repas ou même tout simplement un sourire bienveillant au détour d'un regard inconnu.

Dans ce Chavannus, vous trouverez toutes les dernières nouvelles qui rythment la vie de la commune, vos rubriques préférées et les dates clé à retenir, au nombre desquelles les prochaines élections communales. Vous sentirez le vent de Noël et l'annonce du Nouvel-An vous envelopper. Vous vous plairez certainement à plonger dans la récolte des betteraves et y découvrirez un merveilleux conte de Noël.

De tout cœur, nous vous remercions de votre fidélité en 2015 et vous souhaitons à tous et à toutes petits et grands de joyeuses fêtes de fin d'année, un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2016 faite de bonne santé, de paix, d'amour et de prospérité.

la rédaction

## CELA ARRIVERA DEMAIN

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>24 déc. - 4 janv.</b> | Vacances d'hiver  |
| <b>24 déc. - 4 janv.</b> | Fermeture du Greffe communal                            |
| <b>9 janvier</b>         | Brûlé des sapins<br>(aire sportive vers la déchetterie) |
| <b>19 - 29 février</b>   | Relâches  |
| <b>28 février</b>        | Scrutin communal et fédéral                             |
| <b>12 mars</b>           | Troc de printemps                                       |
| <b>19 mars</b>           | Carnaval - 2 <sup>e</sup> édition !                     |

L'hiver - 22 décembre à 05h49



## SOMMAIRE

|          |                              |
|----------|------------------------------|
| Page 2   | Conseil communal             |
| Page 3   | Renouvellement des autorités |
| Page 4-5 | Chantiers                    |
| Page 5   | Il y a 50 ans                |
| Page 6   | Dans nos champs              |
| Page 7   | Courriers des lecteurs       |
| Page 8   | Conte de Noël                |



## CONSEIL COMMUNAL

### Séance du 30 septembre 2015

Préavis 8/15 : Arrêté d'imposition 2016. Maintenir le taux d'imposition à 59 centimes. Accepté à l'unanimité.

Préavis 9/15 : Demande de crédit de CHF 83'200.- pour un trottoir entre le giratoire de la Sallivaz et la douane. Ce préavis répond à la motion 'Breccolini et consorts'. Dans le cadre des travaux réalisés sur la route de Divonne, ce projet permet de bénéficier d'une participation du Conseil régional. Il accroît la sécurité des piétons sur ce tronçon. Accepté par 23 oui et une abstention.

Communications de la Municipalité :

- a) La séance avec l'OFROU à propos des murs anti bruit de l'autoroute n'a toujours pas pu être tenue.
- b) Les travaux bruyants dans le bâtiment 'Poste-banque' sont quasiment terminés.
- c) Le chantier de la Voirie avance selon le plan prévu. La charpente sera posée d'ici fin novembre.
- d) Les démolitions à l'intérieur de l'Auberge sont terminées. Les premières dalles sont coulées.

#### Propositions individuelles :

a) M. Laroze s'étonne du réglage des feux à la sortie du village. Il s'agit de feux provisoires. Les feux définitifs régleront les flux de trafic de manière plus favorable aux véhicules sortant de notre village.



## M. ROLLI PREND SA RETRAITE

C'est à Jean Rolli que nous devons les espaces verts et les plates-bandes fleuries du village ... depuis presque 7 ans !

A l'âge de 15 ans, il débarque de son canton de Berne natal pour une immersion dans la langue française, dans une ferme du beau pays de Vaud. Il voulait tout d'abord devenir charpentier mais, les circonstances étant défavorables, il s'est destiné alors à une formation dans l'agriculture. Il effectue une année d'apprentissage au Domaine de Veytay, à Mies. Ensuite, il suit une formation à L'Ecole d'Agriculture de Berne puis revient en terre lémanique où il travaille au « Domaine de Belle Ferme » à Bogis-Bossey ... et il épouse une fille du coin.

La famille Rolli s'installe au village en 1974. Jean rejoint l'entreprise Maag où il travaillera jusqu'en 2008. Durant ce laps de temps, il verra son employeur changer de mains (Maag - Ciba-Geigy - Novartis - Syngenta) et il sera appelé à travailler dans toute la Suisse Romande. C'est la période où il suivra en parallèle une formation d'arboriculteur.

Suite à une restructuration de Syngenta, il se voit mis en pré-retraite et peu après, il accepte avec enthousiasme la responsabilité des espaces fleuris, des arbres et de l'entretien de certains bâtiments de la Commune (nouveau bâtiment scolaire, en particulier).

Durant toutes ces années, il a participé très activement à la vie du village, faisant partie d'abord du Conseil général, puis de la Municipalité pendant 2 législatures et enfin comme membre du Conseil communal. Il fut aussi lieutenant du corps des pompiers durant 21 ans.

A l'âge de 70 ans, c'est avec sérénité qu'il s'apprête à profiter pleinement d'une retraite méritée, auprès de son épouse, Esther, de ses enfants et petits-enfants et de sa chienne Tina.



# Renouvellement du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2016-2021

## Renouvellement du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2016-2021

Les électrices et électeurs de la commune de Chavannes-de-Bogis auront à élire le Conseil communal (40 membres), les suppléants (9 membres) et la Municipalité (5 membres) pour une durée de cinq ans (entrée en fonction : 01.07.2016), selon le calendrier suivant :

|                 |   |
|-----------------|---|
| 28 février 2016 | Elections du Conseil communal et de la Municipalité, 1er tour<br>(dépôt des listes : lundi 11 janvier 2016 à 12h00)         |
| 20 mars 2016    | Elections du Conseil communal et de la Municipalité, 2e tour (éventuel)<br>(dépôt des listes : mardi 1er mars 2016 à 12h00) |
| 17 avril 2016   | Elections du Syndic et des suppléants, 1er tour<br>(dépôt des listes : mardi 29 mars 2016 à 12h00)                          |
| 8 mai 2016      | Election du Syndic, 2e tour (éventuel)<br>(dépôt des listes : mardi 19 avril 2016 à 12h00)                                  |

Ces élections auront lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

Tout citoyen âgé de 18 ans révolus, ayant son domicile politique dans la commune (art. 5 LEDP), a le droit de participer aux élections.

Pour rappel, la Constitution vaudoise accorde le droit de vote et d'éligibilité aux personnes étrangères au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse depuis 10 ans, établies dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins.

La carte et le matériel de vote vous parviendront d'office.



## MODE D'EMPLOI DU MATERIEL DE VOTE (rappel)

Les scrutatrices et le bureau du Conseil tiennent à préciser divers points afin d'éviter de devoir déclarer des votes «nuls».

- Si possible, ne pas déchirer l'enveloppe GRISE afin de la réutiliser pour le dépôt du vote.
- Effectuer son vote personnel et glisser le (ou les bulletins) de vote dans l'enveloppe JAUNE. Fermer cette enveloppe pour protéger le secret du vote.
- Ne pas mettre la carte de vote dans l'enveloppe jaune.
- Glisser l'enveloppe JAUNE ainsi que la CARTE DE VOTE signée et complétée dans l'enveloppe de transmission (GRISE) et la faire parvenir au Greffe municipal.

**ATTENTION:** le bureau de vote est ouvert uniquement de 10h30 à 11h30 le jour des votations. Dernier délai de vote 11h30 (il est essentiel de se munir de la carte de vote reçue par courrier), au bureau de vote ou dans la boîte aux lettres prévue à cet effet.

Pour éviter la nullité du vote lors du dépouillement :

- Ne pas oublier la carte de vote signée et complétée ;
- Ne pas oublier l'enveloppe jaune contenant les bulletins de vote ;
- Respecter les délais (envoi par la poste, heures d'ouverture du bureau de vote limité) ;
- Bulletin raturé ou vote biffé ou illisible est considéré comme « nul ».

## CHANTIER DE L'AUBERGE



## CHANTIER DE LA VOIRIE



## CHANTIER DE LA POSTE-BANQUE



## C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

### Séance de Municipalité du 15 novembre 1965 :

- La Municipalité s'oppose à la création d'une porcherie dans le village. Il n'y a pas de raison vitale pour le demandeur, qui n'est plus paysan et l'exécutif trouve ce projet 'inopportun' pour Chavannes-de-Bogis.
- Etude du budget 1966. Recettes d'impôts : CHF 40'000.- . Total des recettes : CHF 69'040.- ! Au niveau des charges : Domaines et bâtiments CHF 7'500.-, Travaux, routes et chemins CHF 17'300.-, Instruction publique et cultes CHF 26'500.- pour un total de dépenses de CHF 70'100.- . Déficit prévu de CHF 1'060.- !!

Séance du 15 décembre 1965 :

- Travaux publics : Vu le manque d'argent, la route n° 2 ne se fera pas maintenant.
- Certaines factures doivent être corrigées car elles sont basées sur 195 habitants au lieu de 135.

Séance du 30 décembre 1965 :

- Caisse de la paroisse : vu la générosité des paroissiens, cette caisse prend à sa charge, pour l'année 1965, la somme de CHF 1'000.- payée au pasteur pour frais de déplacement.
- M. Vulliez remet les clefs à M. Anselme, qui lui succède comme Syndic et formule ses vœux les meilleurs pour la future Municipalité et la bonne marche de la commune.

Séance du 18 janvier 1966 :

- M. le pasteur Aubert signale que le chauffage de la chapelle est insuffisant. Comment y remédier ? Il est décidé de prendre contact avec Bogis et de s'adresser à la maison, qui a fourni les appareils.
- Il faut poser un appareil réglant l'éclairage public, qui doit s'allumer à la nuit et s'éteindre au jour !
- La préfecture réitère la demande de nommer un bureau fiduciaire pour le contrôle des comptes communaux. Le Syndic prendra contact avec le bureau Heller, à Nyon
- Des classeurs seront achetés pour ordonner les papiers.

le liseur d'encre passées

## DANS NOS CHAMPS

Sur nos routes de campagne, vous avez certainement croisé ces tracteurs tractant des énormes remorques remplies de betteraves sucrières.

Saviez-vous que le sucre est l'un des plus anciens produits négociés à l'échelle mondiale. Il y a plus de 10'000 ans que l'on « extrait » du sucre de plantes herbacées dont une seule est cultivée à cet effet de nos jours : la canne à sucre.

En 1806, Napoléon interdit l'entrée des ports du continent européen aux bateaux anglais, ce qui cause la disparition du sucre de canne des échoppes européennes ! Dès lors, Napoléon encourage la recherche de l'extraction du sucre de la betterave. En 1811, la première extraction industrielle l'incite à décréter que 32'000 hectares seraient consacrées à la culture de la betterave sucrière.

La betterave est une racine allant jusqu'à 1,50 m de profondeur pour un poids moyen de deux kilos, soit 70'000 fois le poids de la graine. 180 jours de végétation sont nécessaires pour que la plante atteigne sa maturité. La betterave contient environ  $\frac{3}{4}$  d'eau et donne 16 à 21% de sucre. La culture se fait une année sur quatre au maximum sur le même champ. De la famille des chénopodes, cette « mauvaise herbe » est semée de mi-mars à mi-avril et récoltée de fin septembre à mi-novembre. Puis vous pestez derrière les tracteurs qui livrent ces betteraves à Eysins de fin septembre jusqu'à Noël. De là, elles sont envoyées par train en direction d'Aarberg (BE), l'autre usine en Suisse se situant à Frauenfeld (TH).

En Suisse, 6'500 exploitants – sur 19'000 hectares – produisent 1.8 million de tonnes de betteraves, qui donneront environ 230'000 tonnes de sucre dont 2'500 sont issues de la production de la région de Nyon. A Chavannes-de-Bogis, nous avons deux producteurs : Marc Bornet et Jacques Köhli qui produisent environ 132 à 150 tonnes de sucre chaque année.

Le saviez-vous : à surface égale, le feuillage des betteraves est quatre fois plus efficace que la forêt pour transformer le dioxyde de carbone en oxygène !!

Mais l'économie ne rime pas souvent avec écologie. Le Brésil a doublé sa production au cours des cinq dernières années et inonde le marché avec du sucre de canne bon marché. L'Union européenne produit environ 15 millions de tonnes de sucre et n'a pas profité de la hausse de la demande. Par contre, lorsque le prix du pétrole augmente, la production de canne à sucre est destinée au bio-carburant.

Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux et malgré l'importance de cette culture pour la sécurité d'approvisionnement, le prix du sucre perçu par les exploitants a baissé de 30% ! Sans les contributions de la Confédération, il ne serait pas possible de produire de la betterave en Suisse.

la glaneuse

Remerciements à Jacques Köhli pour sa forte contribution au contenu de cet article.

A voir : RTS/ le sucre issu des betteraves est écologiquement et socialement plus intéressant que le sucre importé du Brésil



## COURRIER DES LECTEURS

Depuis le début de l'année scolaire, les feux à la sortie de Chavannes, le matin entre 7h30 et 8h30, il y a un monstre bouchon et nous arrivons quasiment toujours en retard aux Rojalets. Les profs nous grondent et nous mettent des arrivées tardives. Quand nous rentrons le soir à 16h00, au même endroit, c'est la même chose et au lieu d'arriver à 16h30/45 à la maison, j'arrive à 17h30, et c'est toujours la course pour faire les devoirs avant mes activités. Je commence à en avoir gros sur la patate et je, même nous voudrions que les feux soient plus longtemps au vert et qu'ils ne laissent pas passer que trois voitures s'il vous plaît.

Merci de votre compréhension.

Thibault



A l'attention du Directeur des TPN, Nyon

Je suis une utilisatrice des lignes 813 et 814, du train et des bus à Genève. Déjà tôt le matin, beaucoup de voitures (surtout diesel) passent avec un seul passager dans la voiture : le conducteur. C'est chaque matin, pour le même trajet...

Je me permets de vous adresser une proposition, surtout après le scandale de ces jours concernant les moteurs diesels. Je propose d'ajouter, au-dessus de chaque poste où sont affichés les horaires, un panneau, à grandes lettres, invitant TOUS les passagers des voitures à prendre les transports publics, car leur voiture est source de MICRO et NANO particules qui affectent la santé de TOUS.

Même si l'utilisation de la voiture est parfois inévitable, elle peut être limitée, surtout pour les trajets qui se font de façon habituelle et quotidienne. Les TPN pourraient donner l'exemple en commençant cette campagne d'information et d'invitation à utiliser plus les transports en commun. (...)

Je crois dans l'engagement de chacun, engagement continu et patient, de chacun vers une société plus équitable et où on pollue moins, pour nous et les générations à venir qui sont en train de grandir et qui nous regardent.

Alexandra Gaspari Teising



## CINQ CIGARETTES

La neige tombait sans répit sur le béton sale. Les flocons qui ne tombaient pas directement sur l'un des tas déjà présents, fondaient presque immédiatement et se mélangeaient à une boue qui trempait les chaussettes en un rien de temps. La nuit n'était pas entièrement tombée sur la ville, qui commençait déjà à s'illuminer de mille et une couleurs. Les gens passaient rapidement, les bras chargés, ou qui le seraient bientôt, de cadeaux, de nourriture, de lettres ou de décorations. Noël arrivait à grand pas et l'humeur était guillerette malgré le temps maussade. Mais entre toutes ces personnes, une en particulier semblait errer ... Elle essayait de vendre des cigarettes pour ramener un peu d'argent à la maison. La seule attention qu'on lui donna fut un briquet, l'homme n'ayant pas compris les paroles de la jeune fille.

Ses chaussures étaient mouillées, lourdes et lui faisaient mal. Elle releva la tête et se dépêcha de traverser la rue, zigzaguant entre les voitures folles. Elle perdit ses tristes baskets et ne chercha même pas à les reprendre. Elles devaient déjà être écrasées. Dans un soupir, elle s'assit dans une ruelle à peu près sèche pour se reposer. Appuyant sa tête contre le mur, elle observait le paquet. Personne n'avait voulu l'acheter. Elle l'ouvrit. Il restait à peine cinq cigarettes à l'intérieur et elles étaient de piètre qualité. Qui en voudrait ?

Le froid commençait sérieusement à traverser ses vêtements humides, la faisant frissonner. Elle fixa les bâtonnets cancérigènes et le briquet. Ne pouvant se résigner à rentrer sans le sou, elle en prit une et l'alluma, connaissant déjà leur parfum. Au moins trouverait-elle un peu de réconfort grâce à ce goût connu.

Elle souffla lentement la fumée et ce qu'elle y vit à l'intérieur lui fit ouvrir de grands yeux. En face d'elle se formait lentement une cheminée avec de grandes flammes. Le vent balaya rapidement cette vision. Alors elle reprit une bouffée pour l'avoir à nouveau. Et plus elle soufflait cette fumée, plus l'illusion devenait parfaite, claire, détaillée. Elle pouvait presque entendre les flammes et sentir leur chaleur contre son visage, la fragrance si particulière du bois qui brûlait lui venant aux narines, remplaçant subtilement l'odeur âcre du bâtonnet.

Rapidement, elle sentit ses doigts se réchauffer. Elle avait fini cette cigarette-ci. Elle observa le petit bout orange qui était resté entre ses doigts, le jeta et s'en alluma une autre, les mains tremblantes. Se tournant légèrement vers le bâtiment en face d'elle, elle expira à nouveau. Elle eut l'impression de voir une fenêtre s'ouvrir sur un salon bien garni, avec une table dressée et de la nourriture dessus. La table en était pleine à craquer. A nouveau, plus il y avait de fumée, plus la scène se détaillait, non seulement visuellement, mais aussi de façon odorante. Il y avait bien des choses qu'elle ne reconnaissait pas, mais cela la faisait saliver, aussi bien qu'une émission de cuisine étrangère.

Comme la cigarette précédente, celle qu'elle dégustait se brûla vite. Elle alluma la troisième précipitamment, la nuit se faisant toujours plus sombre, plus menaçante d'une promesse mordante de froid mortel. Cette fois, ce fut quelque chose de beaucoup plus familier qui lui fit monter les larmes aux yeux. Un repas de famille. Le visage de ses parents et de ses frères, autour du café. Ils souriaient tous, innocemment. A ce moment-là, ils vivaient encore, riaient ! La souffrance n'était pas encore installée. On n'y pensait même pas ! Pas à ce point-là.

Ses larmes éteignirent la maigre cigarette, et il était tout bonnement impossible de la rallumer. Elle prit la quatrième en regardant le ciel qui s'était dégagé. La neige ne tombait plus, et on voyait déjà les étoiles. Elle les fixa, et remarqua une toute petite étoile filante. « Quelqu'un allait bientôt mourir ! » C'était ce que disait son regretté grand-père. En pensant à lui, d'autres larmes montèrent, puis le visage du défunt apparut dans les fumées. Dans un hoquet de surprise et de tristesse, elle le fixait et souffla le plus possible pour éviter que l'image ne s'efface. Elle en arriva à utiliser la dernière cigarette. Elle vit cela, et en sanglotant, se mit à parler à son ancêtre. Elle ne voulait plus être seule ! Elle voulait qu'il l'emmène avec lui, qu'il ne l'abandonne plus jamais ! Alors, dans un sourire doux et rassurant, il s'approcha d'elle et l'enlaça doucement. Une chaleur prit possession de son corps, de son âme. Une chaleur nouvelle et surtout un sentiment de bien-être pur. Elle se laissa emporter.

Le vieil homme serra sa veste contre la jeune fille qui venait de s'évanouir, la clope au bec. Il la frictionnait en même temps, s'inquiétant des lèvres qui commençaient à bleuir. Il l'avait entendue parler toute seule, fixant quelque chose dans le ciel. Il sortit rapidement son téléphone et appela les urgences. En attendant l'ambulance, il cherchait du soutien autour de lui. Beaucoup avait détourné la tête mais deux personnes étaient venues l'aider à maintenir la jeune fille en vie. Enfin, on entendit les sirènes et l'un des adultes fit de grands signes pour qu'on puisse les trouver. Le brancard arriva ; on y plaça la jeune fille, sous une couverture. Le vieil homme indiqua qu'il souhaitait accompagner la petite à l'hôpital. Cette soirée de Noël avait débuté par un miracle ; il ressentait une douce chaleur au fond de son cœur et il était prêt à tout mettre en œuvre pour que cette petite fille puisse retrouver le goût de vivre.

Virginie, inspiré d'un conte d'Andersen (La petite fille aux allumettes)

### LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les co-rédacteurs
- Karla Meyer, Alice Ouedraogo
- Jacques Köhli, Virginie Meyer
- La Municipalité

Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 600 exemplaires

À disposition au greffe communal

**Le printemps - 20 mars à 05h31**

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps.

Délai pour vos articles et réactions : 15 février

Contact : lechavannus@hotmail.ch